



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Mouvement des chauffeurs de taxi

Question au Gouvernement n° 724

Texte de la question

MOUVEMENT DES CHAUFFEURS DE TAXI

Mme la présidente . La parole est à M. Hadrien Clouet.

M. Hadrien Clouet . Y a-t-il encore un macroniste qui ne soit lobbyiste d'Uber dans ce pays ? J'en doute.

Une députée du groupe LFI-NFP . Il y en a un nouveau, là ! (*Rires sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

M. Hadrien Clouet . J'en doute, au vu du racket auquel vous soumettez les chauffeurs de taxi. Chauffeurs de taxi auxquels nous adressons, nous les Insoumis, tout notre soutien et toutes nos amitiés depuis cet hémicycle, au huitième jour de grève contre une convention pourrie dont nous exigeons la suspension et le retrait. Car cette convention leur vole 300 millions d'euros en baissant les tarifs pour transport de malades, une perte de 7 500 euros par chauffeur ! (« *Eh oui !* » sur les bancs du groupe LFI-NFP.)

Pourtant, vous avez bien trouvé 300 millions pour les rendre à M. Bolloré, fin mars, en effaçant son ardoise pour fraude fiscale. (*Mêmes mouvements.*) C'est aussi ce que vous avez donné aux laboratoires pharmaceutiques dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2025. Mais vous préférez essorer les taxis, essorer des travailleuses et des travailleurs à plus de soixante heures par semaine, payés en dessous du smic horaire et qui bossent parfois de l'aube au crépuscule, au péril de leur santé et au risque d'accidents de la route (*Mêmes mouvements*), avec, en plus, des frais d'assurance et des frais de carburant qui, par votre faute, explosent !

Pris à la gorge, des milliers d'entre elles et d'entre eux vont devoir arrêter leur activité ou empiler les patientes et les patients à l'arrière du véhicule ! Imaginez, collègues, un monde où tous vos voisins connaissent vos maladies par cœur... On avait un service public d'aide à la personne, vous en faites des livreurs de colis et préparez le terrain aux plateformes ubérisés. (*Mêmes mouvements.*)

Que tout le monde comprenne bien : la Macronie ayant fermé hôpitaux et maternités de proximité, les gens malades ou les femmes enceintes n'ont d'autre choix que de parcourir de longues distances pour être pris en charge, donc de recourir à des taxis (*Applaudissements* sur les bancs du groupe LFI-NFP et sur plusieurs bancs du groupe EcoS. – Mme Soumya Bourouaha et Mme Elsa Faucillon applaudissent également), que vous tentez aujourd'hui de ruiner. Vous inventez l'impôt sur les déserts médicaux.

Comme toujours dans une lutte d'intérêt général, il y a une solution d'intérêt général : salariez enfin les conducteurs de VTC (*Nouveaux applaudissements* sur les bancs du groupe LFI-NFP et sur plusieurs bancs du groupe EcoS) : cela rapportera 1 milliard d'euros dans les caisses de la sécurité sociale et permettra de stabiliser le revenu des taxis, voire de les augmenter, tout en rouvrant partout des centres de soins de proximité.

Qu'attendez-vous ? (Les députés du groupe LFI-NFP et plusieurs députés du groupe EcoS se lèvent et applaudissent longuement.)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre chargé de la santé et de l'accès aux soins.

M. Yannick Neuder, ministre chargé de la santé et de l'accès aux soins . Je vous ai trouvé un brin excessif au sujet des transports. (*Rires et exclamations* sur les bancs du groupe LFI-NFP. – *Applaudissements* sur plusieurs bancs du groupe DR.) Je vais pour ma part faire calmement l'état des choses, parce que c'est un sujet très important.

Dans ce que vous évoquiez, il y a tout d'abord la question des plateformes, c'est-à-dire de l'ubérisation des transports. Cette question est prise à bras-le-corps par le ministre des transports, par la ministre chargée de l'artisanat et par la ministre des comptes publics, qui y ont consacré plus de trois heures de réunion ce matin (*Applaudissements* sur plusieurs bancs du groupe DR) pour trouver des solutions.

Mme Danielle Simonnet . Transposez la directive européenne sur les travailleurs des plateformes !

M. Yannick Neuder, ministre . Il s'agit de mieux contrôler les plateformes et de mieux lutter contre les maraudes. Nous avons encore pu prendre conscience de l'ampleur de la situation samedi soir, auprès du premier ministre, lors de la concertation avec l'ensemble des fédérations de transport. Il y aura une autre réunion à ce sujet la semaine prochaine – le ministre des transports y reviendra le moment venu.

L'autre sujet important, c'est celui des transports sanitaires. Je suis ministre de la santé, mais aussi de l'accès aux soins. Or tout le monde reconnaît le rôle fondamental des transports sanitaires dans l'accès aux soins, notamment à la dialyse, à la chimiothérapie et aux séances de radiothérapie, particulièrement dans les territoires ruraux qui sont dépourvus de transports en commun. Il y a lieu, là aussi, de discuter avec les chauffeurs de taxi afin de voir avec eux les freins existants et trouver ensemble des solutions. Nous le ferons ce soir avec Amélie de Montchalin, la ministre des comptes publics. Mais, monsieur Clouet, vous êtes trop raisonnable pour l'ignorer : nous ne pouvons pas laisser filer de telles dépenses, plus de 6 milliards du budget de la sécurité sociale consacrés aux transports sanitaires, en augmentation de 45 % depuis 2019. (*Applaudissements* sur plusieurs bancs du groupe DR.)

Données clés

Auteur : [M. Hadrien Clouet](#)

Circonscription : Haute-Garonne (1^{re} circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 724

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Santé et accès aux soins

Ministère attributaire : Santé et accès aux soins

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mai 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 28 mai 2025